
Erratum

Décret 1421-2000, 6 décembre 2000

CONCERNANT la dissolution du Fonds pour la vente de biens et services du ministère des Ressources naturelles

Gazette officielle du Québec, 27 décembre 2000, 132^e année, numéro 52, Partie 2, page 7732.

Le décret 1421-2000, publié le 27 décembre 2000 à la page 7732, est annulé puisqu'il a déjà été publié dans la gazette numéro 50 du 13 décembre 2000 à la page 7363.

35439